

**SINTAGRO AG**

Chasseralstrasse 1-3  
4900 Langenthal

Tél. 062 - 398 57 57  
Fax 062 - 398 57 55  
sintagro@sintagro.ch  
www.sintagro.ch



# FORTISSIMO<sup>®</sup> Gel contre les fourmis

*Pour la lutte antiparasitaire professionnelle*

## Le nouveau gel contre les fourmis

- détruit toute la colonie
- efficace en peu de temps
- hautement attractif pour toutes les espèces de fourmis



**Nouveau: 5 g seringue**, utilisation simple à la main suffit pour env. **25 gouttes de gel**



**35 g Cartouche**, adaptée à l'applicateur de gel disponible dans le commerce suffit pour env. **175 gouttes de gel**

Nouveau gel prêt à l'emploi très attractif pour la lutte contre les fourmis: Fourmi pharaon, fourmi fantôme, fourmi noire, fourmi jaune des prés, fourmi charpentière etc.

Efficacité par ingestion: Le produit agit en peu de temps, de sorte que les fourmis aient le temps nécessaire pour transporter l'appât jusqu'au nid, en causant un effet «domino» qui provoque l'extinction de la colonie en 1-3 semaines.



Domaines d'application: Habitations (y compris les cuisines), industries des denrées alimentaires et agro-alimentaires, hôtels, restaurants, hôpitaux, écoles, terrasses, garages, zones d'entrées, etc.

Utilisation à l'intérieure: Distribuer le gel en forme de goutte ou de ligne dans les zones fortement fréquentées par les fourmis (cuisine, bain, toilette).

Utilisation à l'extérieure: Distribuer le gel en forme de goutte ou de ligne auprès du parcours des fourmis et dans l'entrée au nid.

Les cartouches permettent une application facile en utilisant un pistolet applicateur usuel.



Tableau de dosage:

### Nombre de gouttes à appliquer par m<sup>2</sup> ou par mètre linéaire:

A l'intérieure (fourmi pharaon, fantôme):	1-2 gouttes de gel par m <sup>2</sup> traité
A l'intérieure (fourmi noire):	1 goutte de gel par m linéaire
A l'extérieure (fourmi noire, autres):	1 goutte de gel directement dans le tunnel d'entrée ou application sur les cheminements.

Appliquer des gouttes de gel avec un diamètre de 1 cm env. (= ca. 0,2 g)

Durée d'efficacité: 3 mois

Matière active: 0,1 mg/g (0,01 %) Imidaclopride

No. d'homologation de l'office fédéral de la sante publique: CHZN 2907. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Emballage:** Cartouche 35 g (Carton: 12 x 35 g)  
Seringue 5 g

